ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

rugby

Question écrite n° 28911

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des sports sur le développement de la pratique du rugby dans notre pays. En effet, les résultats honorables de l'équipe de France de rugby, lors de la Coupe du monde en Australie, devraient vraisemblablement susciter un certain engouement pour ce sport d'équipe, déjà bien implanté dans notre pays. Ce phénomène est souvent perceptible à la suite de grandes rencontres internationales où la France est amenée à s'illustrer. Il convient donc que au niveau notamment des jeunes générations, les possibilités d'accueil pour la vulgarisation et la pratique puissent être favorisées par la fédération et les pouvoirs publics. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser ce qu'il compte entreprendre en ce sens.

Texte de la réponse

Le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative souhaite voir se développer la pratique du rugby sur l'ensemble du territoire, après la 4e place de l'équipe de France lors de la dernière coupe du monde en Australie. Le titre de vice-champion du monde obtenu en 1999, lors de cette même compétition organisée en Grande-Bretagne et en France avait d'ailleurs permis à la Fédération française de rugby (FFR) d'enregistrer une augmentation du nombre de ses licenciés de 2,6 % (6 500) en 2000 et surtout de 4,1 % (10 500) en 2001. Outre l'aide importante qui lui est attribuée en terme de cadres techniques (54 en 2003), la FFR bénéficie également, par le biais de la convention d'objectifs pluriannuelle signée avec le ministère, d'une aide financière non négligeable. Les principales actions ainsi financées pour 2003 et 2004 concernent la filière d'accès au haut niveau, la formation des cadres, le développement du rugby féminin et celui des écoles de rugby. Les objectifs poursuivis avec l'aide attribuée pour cette dernière action sont nombreux. Il s'agit d'informer et de sensibiliser les jeunes au rugby, de renforcer les relations locales entre les collèges et les clubs, de favoriser l'échange et l'ouverture d'esprit des élèves au travers des valeurs véhiculées par le rugby (je joue, j'arbitre, je coache, j'interviewe), de mettre en place des tournois interclasses, un tournoi inter-académique et une finale nationale au Stade de France et, enfin, de créer divers produits : affiches, hymnes, site internet, arts plastiques...

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 28911
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : sports
Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 novembre 2003, page 8923

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE28911

Réponse publiée le : 22 juin 2004, page 4738